



**FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE
POUR LES POSTES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

conformément à la politique PG-2m de l'ACFO du grand Sudbury

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le 7 décembre 2017

Candidat

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Critères d'admissibilité

- être citoyen(ne) canadien(ne) ou résident(e) permanent(e) au Canada
- être résident de la région du grand Sudbury (le territoire de l'ACFO du grand Sudbury s'étend de la ville d'Espanola à la Rivière des Français)
- pouvoir communiquer aisément en français (tant à l'écrit qu'à l'oral)
- avoir au moins dix-huit (18) ans lors de la date d'élection ou de la nomination
- être sain d'esprit
- adhérer à la vision, la mission et au mandat de l'ACFO du grand Sudbury
- ne pas avoir déclaré faillite, fait une cession autorisée de vos biens au profit de vos créanciers ou été déclaré insolvable par un tribunal compétent au moment de votre nomination.

Compétences et expertise :

Veillez décrire vos compétences et l'expertise que vous souhaitez mettre au profit de l'ACFO du grand Sudbury ainsi que votre motivation à devenir membre de son Conseil d'administration.

Signature du candidat : _____ Date : _____

Proposeur

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Signature : _____ Date : _____

Appuyeur

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Signature : _____ Date : _____

La période de mise en candidature débute le 9 novembre 2017. Les personnes souhaitant poser leur candidature doivent remplir le formulaire de mise en candidature et le faire parvenir au bureau de l'ACFO **avant 16 h 30 le 23 novembre 2017**, soit par courriel à l'adresse acfo@acfosudbury.ca, soit par télécopieur en composant le 705-674-7803.

Sachez qu'aucune candidature ne sera acheminée au comité de sélection dans les circonstances suivantes :

- la mise en candidature est reçue après l'échéance établie;
- le formulaire requis n'est pas dûment rempli ou est incomplet; ou
- la personne nommée ne remplit pas les critères d'admissibilité établis.